

# Le rôle des Québécois non francophones dans le débat actuel entre le Québec et le Canada

Michael Stein

Volume 8, numéro 2, 1977

Le Canada et le Québec – Bilan et Prospective

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/700780ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/700780ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Stein, M. (1977). Le rôle des Québécois non francophones dans le débat actuel entre le Québec et le Canada. *Études internationales*, 8(2), 292–306.  
<https://doi.org/10.7202/700780ar>

## LE RÔLE DES QUÉBÉCOIS NON FRANCOPHONES DANS LE DÉBAT ACTUEL ENTRE LE QUÉBEC ET LE CANADA \*

Michael STEIN \*\*

Depuis l'élection historique du 15 novembre 1976 au Québec, on assiste à la floraison d'un nombre considérable de scénarios sur la lutte à venir entre les forces fédéralistes et les troupes indépendantistes. Il ne se passe pratiquement pas de jour sans que les *media* échaudent une théorie nouvelle sur la stratégie que le parti québécois entend adopter pour réaliser son rêve d'indépendance ou sur les efforts que le gouvernement fédéral, et les défenseurs du fédéralisme vont déployer pour contrer les menées séparatistes. Chaque mouvement et chaque réaction, si subtils soient-ils, font l'objet d'une analyse en profondeur alors que l'on cherche à savoir si le gouvernement péquiste est vraiment dédié à « l'indépendance » ou s'il se contenterait d'une sorte de « statut particulier » ou de statut « d'État associé » par rapport au reste du Canada ; on veut découvrir si les efforts du nouveau gouvernement québécois pour emprunter sur le marché des obligations de New York ou pour attirer les fonds des investisseurs européens seront couronnés de succès et si le dollar canadien tient le coup sur les marchés monétaires internationaux. On aimerait savoir qui manipule réellement les *media* avec l'espoir de rallier une majorité des Québécois dans un référendum (ou plusieurs) sur l'indépendance.

Dans les pages qui suivent, nous n'avons pas l'intention de nous joindre au groupe de « prophètes » et de tenter de prédire notre avenir complexe, si fascinant soit-il. Nous voulons plutôt nous concentrer sur une partie plus restreinte quoique essentielle du problème – le statut et la perception d'eux-mêmes qu'ont les plus d'un million de Québécois non francophones et le rôle à venir qu'ils pourraient jouer dans la lutte pour l'intégrité du Canada tel que nous le connaissons de nos jours. L'étude de ce groupe devrait au moins fournir un élément de réponse aux innombrables énigmes que pose l'avenir du Canada.

---

\* Cet article est une version révisée et considérablement élargie d'un texte non publié présenté par Michael B. STEIN, « The Political Evolution of the Quebec Official Language Act and the Anglophone Community of Québec » au cours de la réunion de l'Association canadienne de sociologie et d'anthropologie, à Québec, le 26 mai 1976. Certaines parties de ce texte sont parues dans l'article de Michael STEIN, « Quebec's Non-Francophones : November 15 and After », paru dans *The Canadian Forum*, vol. LVI, n° 668, février 1977, p. 18.

\*\* Professeur à l'université de McMaster.

Nous voudrions nous concentrer sur deux aspects : 1) quelle a été dans le passé la perception d'eux-mêmes des Québécois non francophones (c'est-à-dire les anglophones et les immigrants non francophones) dans le contexte politique provincial et comment cette perception s'est-elle modifiée ? ; quel impact l'élection du 15 novembre 1976 a-t-elle eu sur cette perception ? ; quel rôle politique provincial utile pourraient-ils jouer au cours des quelques années à venir, avant le référendum sur l'indépendance du Québec ?

Avant de tenter de répondre à ces questions, il nous faut clarifier certains problèmes et quelques aspects de méthodologie. Tout d'abord, il est difficile de parler des non-francophones au Québec comme s'il s'agissait d'un groupe monolithique et unifié ; en effet, comme toute personne un tant soit peu au courant de la situation au Québec le sait bien, il n'existe pas seulement deux solitudes au Québec mais plusieurs, aux colorations diverses. D'après le recensement de 1971, les non-francophones du Québec comprenaient 13,1% dont la langue maternelle était l'anglais, 2,3% pour qui c'était l'italien, 0,5% pour qui c'était l'allemand, 0,4% dont la langue maternelle était le yiddish ; enfin, on comptait des groupements réduits dont la langue maternelle était le polonais, l'ukrainien et le russe. En termes d'ethnies, les groupes non francophones principaux sont les Britanniques (10,6% du total au Québec), les Italiens (2,8% du total provincial), les Juifs (1,9% du total au Québec) et les Allemands (0,9% du total provincial). Tous les autres groupes ethniques sont bien en-deçà de 1% de la population totale de la province. Il existe des différences plus importantes que la langue maternelle ou l'ethnicité : la concentration résidentielle et le revenu. Une forte proportion des non-francophones québécois (environ 80%) vivent maintenant dans les limites de la Communauté urbaine de Montréal. Les anglophones d'origine britannique ou juive tendent à s'agglomérer dans les secteurs du sud-ouest ou du centre-ouest de Montréal, comme Westmount, Ville Mont-Royal, Hampstead, Côte-Saint-Luc, Notre-Dame-de-Grâce, Verdun et Pointe-Saint-Charles ou dans les faubourgs ouest de l'Île comme Beaconsfield, Pointe-Claire, Baie-d'Urfé, Kirkland, Sainte-Anne-de-Bellevue, Dorval et Dollard-des-Ormeaux. Les immigrants non francophones, principalement d'origine italienne mais, également, depuis quelque temps d'origine grecque et portugaise, se concentrent principalement dans une zone « tampon » à l'ouest du Boulevard Saint-Laurent et à l'est de la route de McGill College, bien qu'il existe des poches importantes d'Italiens plus riches dans les districts « mélangés » des faubourgs du nord-est comme Saint-Léonard. Au chapitre des niveaux de revenu moyen, on constate des variations considérables au sein de chaque groupe ethnique : les îlots riches comme Westmount (revenu de \$20 000 et +) contiennent des poches importantes de résidents à faible revenu dans les quartiers au sud de la rue Saint-Antoine ; Pointe-Saint-Charles, qui borde le canal Lachine, a encore un fort contingent de gens de la classe ouvrière à faible revenu (principalement des Irlandais) ; une bonne partie de Lachine contient des groupes linguistiques mélangés et dont les revenus varient de faible à moyen. Globalement, cependant, la majorité des municipalités anglophones ont des revenus au-delà de la moyenne (\$10 000 et +) et comprennent plusieurs des quartiers les plus riches comme Westmount, Ville Mont-Royal, Hampstead,

Côte Saint-Luc et Beaconsfield, sans oublier Baie-d'Urfé sur le bout de l'île (\$18 000 et +). Les revenus moyens des anglophones qui vivent à Montréal sont, en général, considérablement plus élevés que ceux de leurs homologues francophones qui vivent principalement dans l'est et dans les quartiers au nord-est de la ville (les exceptions en ce qui concerne les communautés francophones aisées étant Montréal-Nord, Saint-Léonard et une bonne partie d'Outrement) <sup>1</sup>.

En dehors de la Communauté urbaine de Montréal elle-même, il existe encore d'autres poches importantes d'anglophones à revenus moyens qui vivent dans les Cantons de l'Est ou du Nord-Ouest, comme Brôme, Missisquoi, Orford, Huntingdon, Taillon, Châteauguay, Gatineau, Pontiac, Témiscamingue et même dans la Gaspésie, à l'est du Québec, bien qu'ils ne constituent la majorité dans aucune de ces régions <sup>2</sup>.

Néanmoins, en dépit de ces différences démographiques et socio-économiques, certains facteurs tendent à produire un effet homogénéisant sur tous ces groupes non francophones. Le facteur principal est qu'ils parlent la même langue, l'anglais, ou s'efforcent de l'apprendre (ce qui est le cas de la plupart des immigrants non francophones), de telle sorte qu'ils sont exposés aux mêmes *media* électroniques et écrits ainsi qu'aux mêmes personnalités influentes; ils appartiennent au même réseau d'écoles anglo-protestantes ou anglo-catholiques; ils ont des gouvernements municipaux, des services administratifs, des organisations de services sociaux, des hôpitaux et des associations bénévoles séparés mais qui coordonnent leurs activités entre eux. Il n'est donc pas tout à fait exagéré de référer aux anglophones du Québec et même aux immigrants non francophones comme une communauté unique relativement unifiée, avec des attitudes communes et des formes de comportement identiques largement distinctes de celles des francophones <sup>3</sup>. Sauf dans le cas de différences nettes qui émergent parmi les sous-groupes (comme certaines questions qui diffé-

1. La plupart des données de cette section sont tirées de Andrew SANCTON, « The Impact of French-English Differences on the Governmental Structures of Metropolitan Montreal », thèse de D. Ph., Université Oxford, 1977, chapitre II. Nous voudrions exprimer nos remerciements à M. Sancton pour nous avoir fait part généreusement de ces données qui n'ont pas encore été publiées.

2. Population, Recensement 71 par district électoral provincial, selon la langue maternelle, tableau 4. Nous remercions le professeur Maurice Pinard de l'université McGill pour nous avoir communiqué ces données.

3. Pour une conception légèrement différente de la collectivité anglophone du Québec, voir Gary CALDWELL, « English-Speaking Québec in the Light of Its Reaction to Bill 22 », texte présenté à l'American Northeastern Anthropological Association, Université Wesleyan, Connecticut, 27 mars 1976. Caldwell partage le point de vue selon lequel les anglophones du Québec sont une communauté distincte avec des institutions séparées qui ont peu de rapports avec les institutions francophones majoritaires. Mais il soutient qu'il n'existe pas de véritable communauté dans le sens d'une structure stable « au sein de laquelle des débats, des engagements et une direction endogène peuvent s'exercer » avec « un certain niveau de continuité démographique ». Les anglophones du Québec n'ont pas « les prérequis démographiques, matériels et culturels d'une communauté » (p. 18).

rencient les anglophones et les immigrants) nous nous servons de l'expression « communauté non francophone du Québec » pour décrire globalement cette communauté « minoritaire ».

Le deuxième problème majeur tient à l'absence de données et de recherches quelles qu'elles soient, primaires ou secondaires, sur cette communauté importante. En dépit de sa dimension (plus d'un million), de l'importance de son rôle économique passé et présent (à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, au XIX<sup>e</sup> et au cours d'une grande partie du XX<sup>e</sup> siècle, son élite contrôlait une bonne partie de la richesse canadienne dans les domaines bancaires, de l'assurance, des services publics, des transports et même de l'industrie manufacturière), et en dépit de son poids politique à l'origine et, par la suite, tant à Ottawa qu'à Québec, la recherche systématique en sciences sociales a pratiquement ignoré cette collectivité<sup>4</sup>. Les pages qui suivent reposent principalement sur les quelques données de la recherche et sur des impressions personnelles bien plus que sur des « données scientifiques<sup>5</sup> ».

4. Il existe trois études publiées qui traitent directement de l'évolution sociale et politique récente parmi les anglophones du Québec : Gary CALDWELL, *A Demographic Profile of the English-Speaking Population of Quebec*, Québec : Centre international de recherche sur le bilinguisme, 1974 ; J. R. MALLORY, « English-Speaking Quebecers in a Separate Quebec », dans R. M. BURNS (éd.), *One Country of Two?* (Montréal : McGill-Queen's University Press, 1971), pp. 121-38 et l'article de l'auteur, « Le Bill 22 et la population non francophone au Québec : une étude de cas sur les attitudes du groupe minoritaire face à la législation de la langue », *Choix*, Le nationalisme québécois à la croisée des chemins, Centre québécois de Relations internationales, université Laval 1975, pp. 127-159, article qui paraîtra en anglais dans *Quebec Language Policy : Background and Response*, Québec : *International Center for Research on Bilingualism/Centre international de Recherche sur le bilinguisme*, à paraître. Dans le domaine de l'éducation et des conflits linguistiques, voir Paul CAPPON, *Conflit entre les néo-québécois et les francophones de Montréal*, Québec, Les Presses de l'université Laval, 1974 ; Roland LAMONTAGNE, *Monographie sur Saint-Léonard, un cas de conflit social*, Montréal 1971 ; Stanley LIEBERSON, « Bilingualism in Montreal : A Demographic Analysis », *AJS*, vol. 71, n<sup>o</sup> 1, juillet 1965, pp. 10-25. Parmi les études non publiées, outre celles de Caldwell et Sancton citées plus haut, voir Robert James MACDONALD, *Une question de survivance/A Question of Survival : The Struggle for Language Rights in Contemporary Quebec*, thèse de doctorat du Département of Educational Foundations à l'Université de Calgary, 1975 ; John E. PARISELLA, « Pressure Group Politics : A Case Study of the Saint-Léonard School Crisis », thèse de maîtrise, université McGill, 1972 ; et Coleman ROMALIS, « The Attitudes of the Montreal Jewish Community toward French-Canadian Nationalism and Separatism », thèse de maîtrise, université McGill, 1967. Il existe également plusieurs études qui se rapportent à ces problèmes et qui ont été effectuées dans le cadre de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, ainsi que pour le compte de la Commission Gendron.

5. Aucune des études politiques et sociologiques citées ci-dessus n'offrent des données ou des sondages d'attitudes sur les perceptions de soi au sein de la communauté anglophone du Québec. Il existe cependant un nombre croissant de publications sur les perceptions intra-groupe et extra-groupe des groupes ethniques par rapport aux stéréotypes ethniques ; ces publications se fondent de plus en plus sur des études d'attitudes dérivées à partir des données québécoises francophones et anglophones. Voir par exemple, F. E. ABoud, et D. M. TAYLOR, « Ethnic and Role Stereotypes : Their Relative Importance in Person Perception », *Journal of Social Psychology*, vol. 85, 1971, pp. 17-27. Plusieurs études

## I – STATUT ANTÉRIEUR ET PERCEPTION D'EUX-MÊMES DES NON-FRANCOPHONES DU QUÉBEC ET LES CHANGEMENTS DANS LA NATURE ET LA RÉALITÉ DE CE STATUT

Dans leur propre perception de leur rôle au Québec, les non-francophones sont passés par au moins deux phases distinctes au cours des trois dernières décennies (depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale) : 1) une phase de confiance en soi et d'une conscience d'appartenance à un « groupe majoritaire » et 2) une phase de dissonance d'image de groupe à la fois majoritaire et minoritaire et d'attitude défensive <sup>6</sup>.

### A – La phase de conscience confiante d'appartenance à « la majorité »

La phase de conscience confiante d'appartenance à la « majorité » s'était manifestée bien avant l'avènement de la Révolution tranquille des années soixante. En effet, on peut la retracer aux premières années de la Conquête de 1760, alors que les marchands et les fonctionnaires britanniques établirent le contrôle politique et économique sur les « habitants » du Québec. L'apogée de ce sentiment « majoritaire » a certes été atteinte au cours de la période entre 1830 et 1865, alors que la population d'origine britannique était, en fait, majoritaire dans la Cité de Montréal<sup>7</sup>, que la révolution de Papineau avait été étouffée et que les marchands anglais s'étaient alliés au clergé français pour assurer que l'Union avec le Canada de l'Ouest fonctionne sans ses tonalités assimilationnistes que l'on réprouvait.

La première période d'urbanisation rapide s'est produite au moment de la Confédération ; à la suite de cet influx de Québécois dans les villes lors du premier recensement de 1871, on a pu constater que Montréal contenait de nouveau une majorité de 60% de francophones (dans l'ensemble de la province, le taux élevé de natalité chez les Canadiens français avait assuré l'avantage numérique global des Canadiens, qui s'établissait à 80% environ).

---

plus récentes des mêmes auteurs, traitant de thèmes connexes, sont actuellement sous presse. Voir également J. BERRY, R. KALIN et D. TAYLOR, « Multiculturalism and Ethnic Attitudes in Canada », dans Canadian Consultative Council on Multiculturalism, *Multiculturalism as State Policy*, Ottawa, 1976, pp. 2-23, 40-45, étude qui traite des perceptions de soi des groupes ethniques et des autres groupes. Bien que l'étude traite des Canadiens français et anglais à l'échelle nationale, elle contient des données séparées pour les « Québécois anglophones et les Canadiens français vivant au Québec ».

6. L'auteur a initialement appliqué ces concepts à la communauté anglophone du Québec dans l'article paru dans le *Choix*, cité plus haut. Une transformation semblable dans la direction opposée pour les Québécois francophones a été constatée par l'historien Michel BRUNET, de l'université de Montréal (voir *Le Devoir*, 22 octobre 1974) et a été confirmée empiriquement par les études psychosociales de Wallace LAMBERT et D. W. TAYLOR de l'université McGill, entreprises au début des années 1960. Voir par exemple, Berry *et alii*, « Multiculturalism and Ethnic Attitudes in Canada », *op. cit.*, p. 45.

7. Voir Richard J. JOY, *Languages in Conflict*, Toronto, McClelland & Stewart, 1972, p. 104.

Ces rapports de 80% à 20% entre Canadiens français et Canadiens anglais dans la province et de 60% à 40% à Montréal même allaient demeurer virtuellement inchangés pendant presque un siècle, jusqu'après le début de la Révolution tranquille des années 1960<sup>8</sup>.

La conscience confiante d'appartenance à « une majorité » des anglophones québécois était marquée d'un sentiment de supériorité tant au plan éducatif que culturel, renforcé par des revenus moyens plus élevés et par une situation de commande dans l'économie du Québec. On constate également une identification avec la *majorité politique* anglophone au niveau national et au gouvernement fédéral qui en est la manifestation tangible<sup>9</sup>. Les anglophones du Québec tendaient à considérer que c'était le gouvernement *fédéral* plutôt que le gouvernement provincial qui constituait à la fois l'instrument de leur pouvoir et la source de leur protection. Les anglophones du Québec cherchaient de l'appui et des sympathies auprès des autres anglophones du Canada dès qu'ils sentaient que leurs « droits » étaient attaqués. Enfin, il y avait identification avec la *culture majoritaire* du Canada anglophone et de l'Amérique du Nord, puisque les anglophones du Québec lisaient souvent les mêmes journaux, revues et livres, écoutaient les mêmes programmes de radio et de télévision, regardaient les mêmes films et s'identifiaient aux mêmes événements sportifs et récréatifs que les autres anglophones sur ce continent<sup>10</sup>.

Ces attitudes de base se traduisaient par des manifestations institutionnelles et des comportements spécifiques. Nous en avons indiqué quelques-uns ci-dessus. On songe, par exemple, à la création d'institutions communautaires anglophones entièrement séparées, isolées de leurs voisins francophones, une presse parlée et écrite qui, sur le plan des reportages locaux, se concentraient presque exclusivement sur les événements dans la collectivité anglophone. Les *media* négligeaient pratiquement complètement le milieu francophone et empêchaient ainsi les anglophones du Québec de se tenir au courant des changements dans la

8. *Ibid.*, pp. 86 (tableau 41), p. 105 (Table 54). Voir également Norbert LACOSTE, *Les caractéristiques de la population du grand Montréal*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1958, et « Les traits nouveaux de la population du « Grand Montréal » », *Recherches sociographiques* VI, 1965, pp. 265-82.

9. Par exemple, R. E. SIMEON et D. ELKINS, « Regional Political Cultures in Canada », *RCSP* VII, n° 3, septembre 1974, montrent que les Québécois anglophones ont un plus grand sens de l'efficacité à l'égard du gouvernement fédéral que ne l'ont les Québécois francophones (tableaux 1-2, pp. 406-407), ont une plus grande confiance envers les dirigeants politiques fédéraux (tableaux 3-6, pp. 410-411) et estiment que le gouvernement fédéral a un plus grand impact sur leurs vies (p. 414).

10. SANCTON, chapitre II, *op. cit.*, pp. 79-87 montre combien les anglophones du Québec à tous les niveaux d'éducation se fient largement à leurs journaux locaux (*The Gazette* et *The Montreal Star*) et à leurs stations locales de radio et de télévision pour les nouvelles nationales et internationales. Ces *media* dépendent largement du contenu produit dans d'autres parties du Canada (anglais) et des États-Unis. Caldwell établit un point similaire, *op. cit.*, pp. 17-18.

communauté francophone<sup>11</sup>. En outre, il y avait relativement peu d'anglophones qui étaient fonctionnellement bilingues et une proportion encore plus infime était capable de parler et d'écrire couramment le français. Ces lacunes tendaient à renforcer l'isolationnisme anglophone<sup>12</sup>. Dans la sphère politico-administrative, les anglophones du Québec se reposaient surtout sur la pression discrète de l'élite à l'endroit des dirigeants administratifs et gouvernementaux du Québec pour obtenir des faveurs politiques. Cette pression s'est exercée principalement par des contacts directs ou téléphoniques entre, d'une part, les dirigeants des collectivités et des entreprises anglophones et, d'autre part, les ministres et les hauts fonctionnaires francophones, souvent par l'intermédiaire de quelques députés pivots d'expression anglaise<sup>13</sup>. Ils comptaient fort peu de représentants aux échelons supérieurs de la fonction publique québécoise<sup>14</sup>. Après la mort de Duplessis, presque tout le soutien partisan anglophone s'est porté sur les libéraux provinciaux.

Au cours de la Révolution tranquille, on a pu constater une adaptation rapide et même une adhésion enthousiaste à la plupart des principales réformes dans les domaines de l'économie, l'éducation et la langue, y compris le bilinguisme au niveau fédéral; on peut néanmoins alléguer que cette dernière adhésion représente probablement une concession tardive des anglophones devant une prise de conscience croissante d'une menace contre leur statut<sup>15</sup>.

La collectivité d'immigrants non francophones a commencé à arriver au Québec en grand nombre avant la Première Guerre mondiale. Les premiers immigrants, qui comprenaient des Juifs, des Allemands, des Polonais, des Ukrainiens et des Russes, envoyaient, pour la plupart, leurs enfants aux écoles

- 
11. Cette observation est le fruit d'impressions personnelles et exigerait une confirmation empirique. Parmi les études qui traitent d'aspects reliés au reportage dans les *media* francophones et anglophones des relations biculturelles pour le Canada dans son ensemble, voir Jean BRUCE, *A Content Analysis of Thirty Canadian Newspapers*, 1<sup>er</sup> janvier au 31 mars 1965, étude non publiée, préparée pour la Commission royale sur le bilinguisme et le biculturalisme, et Arthur SIEGEL, *Canadian Newspaper Coverage of the F.L.Q. Crisis: A Study of the Impact of the Press on Politics*, thèse de doctorat non publiée, université McGill, 1974.
  12. JOY montre qu'en 1961, dans les faubourgs les plus à l'ouest et dans les secteurs centre-ouest de Montréal, 59% et 52% de la population parlaient uniquement l'anglais. Les populations respectives de ces régions étaient de 85 000 et de 307 000. Voir JOY, *op. cit.*, p. 104 (tableau 53); voir également Richard ARÈS, « Les langues parlées chez les groupes ethniques de Montréal », *Le Devoir*, le 16-18 juillet 1974.
  13. Cette observation, fondée sur des rapports et des données généralement bien connues des anglophones du Québec, avait déjà été avancée dans notre article dans *Choix*, p. 156. Pour une perspective identique, voir CALDWELL, *op. cit.*, p. 12.
  14. En 1970, André Paris, secrétaire du Syndicat des fonctionnaires provinciaux, estimait que le nombre de non-francophones dans la fonction publique québécoise était d'environ 5 000, soit 10% du nombre total de fonctionnaires du Québec. Ce nombre peut fort bien avoir baissé à quelque 3 000 en 1976. Ces données proviennent de notes de recherches de CBS communiquées à l'auteur avec l'aimable permission de Ann Dychtenberg.
  15. Cette nuance m'a été suggérée par Kenneth McRoberts dans une communication personnelle.

anglo-protestantes ou anglo-catholiques (dans certains cas, il n'existait pas d'autre possibilité) et s'intégraient le plus aisément à la communauté anglophone du Québec. Les immigrants non francophones qui arrivèrent plus tard en plus grand nombre, comme les Italiens, eurent tendance à conserver plus longtemps leur langue maternelle d'origine et à préserver une autonomie plus grande par rapport à la communauté anglophone. Les Italiens, comme, dans une certaine mesure, les Irlandais avant eux, avaient des liens culturels et sociaux plus étroits avec les francophones, ce qui se traduisait par un plus grand nombre de mariages au sein de la communauté majoritaire francophone. Mais ils aspiraient également à gravir les échelons socio-économiques de la société ; aussi, après la Deuxième Guerre mondiale, ils avaient tendance à envoyer leurs enfants surtout dans des écoles catholiques d'expression anglaise<sup>16</sup>. Leurs attitudes et leur comportement en vinrent à se distinguer de moins en moins de ceux des anglophones qu'ils tendaient généralement à suivre tant au plan économique que politique.

#### B – La phase de dissonance de l'image de groupe majoritaire-minoritaire et de défense

Les premières failles dans la psychologie majoritaire confiante des anglophones et des immigrants non francophones du Québec apparurent à la suite de changements importants qui se déroulaient au Québec pendant la Révolution tranquille. Parmi ces changements, 1) les tentatives de mainmise sur les opérations jusque-là autonomes des institutions locales et des services sociaux anglo-québécois par le gouvernement dans ses efforts pour réorganiser et normaliser les structures éducatives (lois 62, 28, 71), pour régulariser les institutions charitables et professionnelles (Loi 65) et pour regrouper les municipalités et créer des structures régionales et métropolitaines. Les anglophones découvraient qu'ils ne constituaient plus une communauté autodirigeante mais qu'ils étaient au contraire soumis à la volonté de la majorité francophone dirigeante qui avait adopté une attitude interventionniste ; 2) la croissance et la force montante du mouvement indépendantiste au Québec, pour aboutir à l'unification de tous les petits groupes sous la bannière du parti québécois et la direction de René Lévesque dès 1968, à l'obtention de 23% du vote populaire au cours de l'élection provinciale de 1970 et, après la menace temporaire contre l'ordre légo-constitutionnel au cours de la crise du FLQ d'octobre 1970, l'établissement du parti québécois au rang d'opposition officielle avec 30% des suffrages aux élections provinciales de 1973. Ces événements ont poussé de nombreux anglo-

16. Voir Jeremy BOISSEVAIN, *Les Italiens de Montréal, l'adaptation dans une société pluraliste*, Ottawa, Information Canada, 1971, chapitre IV.

17. Par exemple, dans la crise de l'École de Saint-Léonard en 1967-69, la Communauté italienne s'est tournée vers l'association de parents dirigée par un anglo-catholique, Robert Beale et aux *media* anglophones du Québec pour y trouver un soutien et une direction. Voir John PARISELLA, *Pressure Group Politics: A Case Study of the Saint-Léonard Schools Crisis*, *op. cit.*

phones au Québec à se rendre compte qu'il se pouvait qu'ils ne puissent plus dépendre du gouvernement fédéral ou des autres Canadiens anglophones pour la protection de leurs droits, advenant l'indépendance du Québec.

Mais le premier signe tangible de transformation de l'attitude des anglophones du Québec vint après l'adoption de la Loi 22 en juillet 1974<sup>18</sup>. Le « Bill 22 » ou la *Loi sur la langue officielle*, faisait du français la seule langue officielle de la province et, aux yeux de la plupart des anglophones et des immigrants non francophones, l'anglais se voyait ravalé au statut d'une langue minoritaire ou de deuxième classe. En soi, c'était déjà un coup psychologique sévère pour les non-francophones qui avaient toujours considéré l'utilisation officielle de leur langue comme un « droit acquis ». On retrouvait le principe partiellement inscrit dans la Constitution canadienne par le biais de l'article 133 de l'Acte de l'A.N.B. (qui spécifie la protection accordée à l'anglais dans la législature et les cours au Québec). La deuxième objection majeure apparut alors que l'on s'efforça de limiter le choix des parents au chapitre de la langue d'enseignement de leurs enfants, liberté qui avait pourtant été garantie à tous les Québécois par la Loi 63, votée en 1969 par l'Union nationale en dépit des protestations des nationalistes francophones. La troisième objection fondamentale fut évoquée par quelques anglophones contre l'obligation imposée aux entreprises d'une certaine taille opérant au Québec d'inclure suffisamment de français dans leurs activités quotidiennes pour mériter un certificat de « francisation » du gouvernement, faute de quoi, les entreprises risquaient des mesures punitives comme la perte de contrats du gouvernement, des amendes, etc. Enfin, de nombreux opposants à la Loi soutenaient que d'un point de vue constitutionnel ou en termes de droits de l'homme, elle violait les garanties fondamentales de la langue anglaise et des droits des minorités en matière d'éducation accordées par les articles 133 et 93 de l'Acte de l'A.N.B., allait à l'encontre du principe du bilinguisme inscrit dans la Loi fédérale sur les langues officielles de 1969 et accordait un pouvoir discrétionnaire excessif aux fonctionnaires de la ville de Québec pour l'interprétation et la mise en œuvre des mesures générales de la loi.

Nous ne voulons pas traiter ici de la validité ou non de ces objections (bien que, selon nous, en dehors des normes relatives aux tests de langue pour les immigrants non francophones, la Loi était plutôt modérée et constituait plutôt une façon intéressante de raviver la langue française et la culture québécoise qui faisaient toutes deux face à une menace réelle contre leur survie à long terme). Ce qu'il faut comprendre, c'est que l'ensemble de ces mesures était perçu par une majorité substantielle tant d'anglophones que d'immigrants non francophones comme la première attaque directe des autorités québécoises contre leur statut et même comme une menace contre leur survie. De nombreux non-francophones ont réagi avec émotion et une amertume extrême et certains

18. Pour un examen détaillé, des attitudes et du comportement des anglophones face au Bill 22, voir l'étude de cas de l'auteur dans le numéro de *Choix*. Voir également Gary CALDWELL, « English-Speaking Quebec in the Light of its Reaction to Bill 22 », *op. cit.*

ont manifesté une crainte presque paranoïaque. Il y eut des réunions orageuses de protestations contre la loi où le Premier Ministre, le Ministre de l'Éducation et surtout les ministres anglophones du Cabinet Bourassa furent sévèrement critiqués. Pratiquement tous les mémoires présentés par les non-francophones au Comité sur l'éducation de l'Assemblée nationale critiquaient de façon virulente et extrêmement émotive l'ensemble de la Loi (nous ajoutons que les mémoires étaient généralement mal préparés, peu documentés, mal présentés, mal défendus et dénués de toute suggestion constructive d'amendement). Tous les efforts pour s'opposer à la Loi, y compris la révolte des « sans grade », menée par les libéraux Springate et Ciaccia, la contestation constitutionnelle en cours toujours d'actualité) et une campagne radiophonique menée par John Robertson et George Springate à la station CFCF pour recueillir les signatures d'une pétition contre la Loi, furent en vain. Des efforts subséquents pour empêcher la mise en œuvre des tests de langue au niveau des commissions scolaires qui avaient été conçus pour intégrer les enfants d'immigrants au secteur français, ont eu plus de succès mais n'ont pu néanmoins convaincre les libéraux de Bourassa d'éliminer tout simplement les tests.

Enfin, le choc ultime pour la psychologie de « groupe majoritaire » chez les non-francophones fut l'élection du parti québécois le 15 novembre 1976. La décision du premier ministre Bourassa de déclencher une élection après trois ans de mandat seulement prit la plupart des non-francophones (tout comme les francophones) par surprise. Dans les premiers jours de la campagne, les non-francophones semblaient disposés à voter massivement contre les libéraux et en faveur de l'Union nationale rajeunie et renouvelée grâce à la présence de son nouveau chef, Rodrigue Biron. On retrouvait aussi quelques défenseurs épars des deux « nouveaux » tiers-partis : l'Alliance démocratique, tournée vers les problèmes municipaux, et le parti national populaire de Jérôme Choquette. Cette désaffection, due en partie à l'opposition à la Loi 22, avait également pour origine la désinvolture, la corruption présumée et l'incurie de la gestion économique du gouvernement Bourassa (sans oublier la façon absolument inepte dont il a pris en charge la « folie » des Jeux Olympiques du maire Drapeau). Maurice Pinard et Richard Hamilton, deux professeurs de l'université McGill, ont mené une enquête environ à mi-chemin dans la campagne, établissant qu'environ 80% des anglophones du Québec et 65% des immigrants québécois étaient insatisfaits des libéraux de Bourassa (à comparer avec un taux d'insatisfaction de 65% chez les francophones du Québec). Bien qu'une très forte proportion de tous les électeurs (40%) étaient encore indécis quant au parti qu'ils préféraient à ce stade, 49% des anglophones disposés à indiquer leur choix avaient l'intention de voter pour l'Union nationale et 31% seulement choisissaient les libéraux. 11% indiquaient une préférence pour le parti québécois, tandis que 9% jetaient leur dévolu sur les « tiers » partis. Encore plus frappant, on assistait à la première division marquante entre anglophones et immigrants non francophones au chapitre des attitudes et du comportement politique. Parmi les immigrants non francophones disposés à indiquer leurs préférences de vote, 28% favorisaient l'Union nationale, 28% tendaient vers

les libéraux et la plus grande partie, 31%, se sentaient liés à ce stade au parti québécois<sup>19</sup>.

Dans la période intermédiaire (du 5 au 15 novembre), la machine libérale a exercé de fortes pressions pour récupérer l'appui de ces groupes en alléguant que le vote pour n'importe quel parti autre que les libéraux était un vote pour le « séparatisme ». Cet appel avait porté fruit en 1970 et en 1973, permettant aux libéraux d'accaparer plus de 90% du vote non francophone de la province. Le 15 novembre, on put croire que la tactique avait réussi une fois de plus auprès de ces groupes. Les anglophones de l'ouest de l'Île ont voté massivement pour l'équipe Bourassa, déléguant 10 des 11 candidats libéraux à l'Assemblée nationale (Pointe-Claire, le onzième comté, élit un candidat unioniste). Les trois comtés du Centre-Ville, qui comptaient de fortes proportions d'immigrants non francophones, envoyèrent également des candidats libéraux à l'Assemblée nationale. Presque partout ailleurs dans la province, le vent avait tourné violemment en faveur du parti québécois qui obtint 41% du vote populaire et 71 sièges. La collectivité non francophone semblait complètement isolée et, pour la première fois dans l'histoire du Québec, elle était non seulement déphasée mais également impotente politiquement.

La victoire étonnante du parti québécois provoqua chez de nombreux Québécois non francophones une sorte de paralysie, marquée d'incrédulité, de désespoir et d'angoisse. Les affaires à Montréal furent paralysées alors que les anglophones qui dominaient les secteurs industriel et commercial s'arrêtèrent momentanément pour examiner la situation. De vastes montants d'épargne quittèrent la province et les contenus de plusieurs coffres de sécurité des banques se vidèrent pour se cacher dans les banques des régions adjacentes au Québec. On ne cessait de se poser des questions sur le nouveau gouvernement du parti québécois sous l'égide de René Lévesque, sur l'avenir de la province et du pays et, surtout, sur sa propre place à l'intérieur ou à l'extérieur du Québec<sup>20</sup>.

Ces tendances de comportement et ces attitudes reflétaient une dissonance croissante entre, d'une part, la perception de soi à titre de « groupe majoritaire », que les non-francophones du Québec avaient conservé en raison de leur passé, et, d'autre part, la réalité croissante de leur statut de « groupe minoritaire » politiquement impuissant, du moins à l'heure actuelle<sup>21</sup>. Cette dissonance s'est manifestée de plusieurs façons. Premièrement, il y avait ce contenu émotif excessif dans leurs protestations contre la Loi 22 et les péquistes, dans leur

19. Voir Michael STEIN, « Quebec's Non-Francophones : November 15 and After », *Canadian Forum*, *op. cit.* Comme l'article l'indique, il faut explorer davantage les divergences de vote des anglophones et des immigrants non francophones. Selon le sondage de Pinard-Hamilton, le soutien en faveur du parti québécois semblait le plus fort parmi les Italiens du quartier Saint-Léonard qui votaient dans le comté de Jeanne-Mance.

20. *Ibid.* Voir également Stanley M. COHEN, « Jewish Concerns in Quebec », *The Canadian Zionist*, janvier/février, 1977, pp. 10-12, 15.

21. Sur la théorie de la dissonance cognitive, voir LEON FESTINGER, *A Theory of Cognitive Dissonance*, Stanford, Stanford University Press, 1962, chapitre 1.

attitude défensive et dans leurs manifestations craintives, parfois paranoïaques<sup>22</sup>. Deuxièmement, les non-francophones du Québec étaient enfin confrontés à la réalité de leur faiblesse politique sans qu'ils aient pu ou voulu élaborer de nouveaux canaux institutionnels pour défendre leur cause. Leurs possibilités d'action sur le parti gouvernemental provincial, faibles dans les cas des libéraux de Bourassa après la Loi 22, devinrent pratiquement inexistantes après l'avènement du parti québécois. Il devint tout à fait évident que la collectivité se devait de redéfinir sa perception d'elle-même et son rôle politique au Québec à moins de décider carrément de se retirer de la province (une possibilité qui ne s'offre même pas à la plupart des résidents anglophones, ne serait-ce que pour des raisons purement économiques).

## II – UN RÔLE POLITIQUE POSSIBLE À L'AVENIR POUR LES NON-FRANCOPHONES DU QUÉBEC

Nous avons évoqué une dissonance entre, d'une part, une perception peu réaliste de leur statut et de leur position au Québec chez les non-francophones, un reliquat du passé et, d'autre part, une évaluation objective de leur statut actuel, de leurs moyens d'action et de leur puissance politique éventuelle à titre de communauté minoritaire au Québec. Deux questions demeurent : 1) que serait cette perception conforme, que serait cette évaluation plus réaliste de ce statut et de cette puissance politique limitée de la collectivité, et 2) comment ce nouveau statut de « groupe minoritaire » peut-il se traduire par un rôle politique efficace et significatif ?

### A – La phase de prise de conscience positive et d'action d'un groupe minoritaire

On peut intituler cette perception nouvelle « la prise de conscience et l'action positive de groupe minoritaire ». Elle implique, au premier chef, l'acceptation par la collectivité non francophone de son infériorité numérique et, conséquemment, de sa sujétion aux contraintes de toutes les minorités politiques qui opèrent dans le cadre des règles du jeu politique démocratique<sup>23</sup>. Cela ne signifie pas se soumettre passivement à une majorité dominante, le retrait de la vie politique, économique et sociale de la province ou la négation des droits individuels ou collectifs de citoyens en régime démocratique. Cela signifie, plutôt, modifier certaines attitudes, certains types de comportement pour les rendre plus adaptables à la nouvelle configuration du rapport des forces dans un Québec

22. Si l'on veut un exemple d'un tel comportement, il suffit de penser à la menace de Charles BRONFMAN, président de Distiller's Seagram et propriétaire des Expos de Montréal, de retirer les Expos de Montréal si le parti québécois gagnait les élections. Il fit marche arrière et présenta ses excuses le jour suivant. Voir le *Montreal Star*, 15 novembre 1976. p. A-3.

23. Festinger parle d'une dissonance qui se réduit par « l'addition de nouveaux éléments cognitifs ». Voir FESTINGER, *op. cit.*, pp. 21-24. L'acceptation de son statut de groupe minoritaire représenterait un tel élément cognitif.

gouverné par le parti québécois dont l'option à long terme implique une forme d'indépendance politique et/ou économique.

La première étape dans cette phase nouvelle implique un examen à froid par les non-francophones de la réalité de leur position de force politique. On a dit que les non-francophones étaient suffisamment nombreux et occupaient des positions suffisamment stratégiques pour empêcher une victoire du parti québécois s'ils agissaient en bloc. L'examen des résultats de la dernière campagne électorale est lumineux à cet égard. Un calcul approximatif, qui compare le nombre de non-francophones dans un comté au total des votes péquistes et non péquistes, montre que les non-francophones avaient la possibilité de bloquer la victoire péquiste dans un maximum de 25 comtés, soit 23% du total provincial. Les sondages d'opinion publique menés à mi-chemin au cours de la campagne électorale montraient que l'opposition presque unanime d'antan au « péquisme » et à l'indépendance, comme on en eut la preuve aux élections de 1970 et 1973, s'était démantelée en partie chez les non-francophones. Dans certains comtés, particulièrement ceux qui comprenaient un mélange italo-français dans le nord-est de Montréal, on retrouvait un soutien considérable pour le parti québécois, sinon pour l'indépendance elle-même. Plus important encore, même si tous les non-francophones s'étaient unis derrière un parti fédéraliste unique (comme les libéraux ou l'Union nationale), ils n'auraient pas disposé d'un avantage numérique suffisant pour contrecarrer l'évolution du vote populaire dans les comtés francophones, mixtes et à forte population immigrante de la province ; on l'a bien vu le 15 novembre. Ils ont été parfaitement impuissants à empêcher le passage massif des sièges d'un camp à l'autre en raison, surtout, des particularités du système électoral pluraliste.

Une deuxième étape dans le processus de ré-évaluation appelle un examen et une reconstruction de la structure jusqu'à maintenant fragmentée et autonome du comportement multi-ethnique de groupe de la communauté minoritaire<sup>24</sup>. Ainsi que nous l'avons indiqué au début, les non-francophones sont une mosaïque ethnique et démographique de gens qui partagent entre eux certains objectifs et valeurs et qui sont reliés, au plan institutionnel, principalement par leur adhésion à une presse parlée et écrite identique. Des liens plus fermes doivent s'établir entre les dirigeants de ces différentes collectivités, indépendamment de considérations ethniques, religieuses ou partisans. Ces liens doivent être créés au niveau politique dans la mesure où il faut s'efforcer d'édifier de nouveaux fronts ou partis politiques ou groupes de pression<sup>25</sup>. Mais il faut aussi renforcer ces liens quant aux services sociaux, aux organisations municipales et de la vie éducative. Il faut aussi s'efforcer de franchir les fossés économiques

24. La structure fragmentée de la communauté non francophone a été largement attribuée à la nature transitoire de la population dans « l'ouest » qui a empêché le développement d'une base dirigeante indigène puissante ; voir G. CALDWELL, *op. cit.*, p. 18.

25. Un exemple d'un tel front politique se retrouve dans le mouvement non partisan Québec-Canada créé par Michel Gratton, député libéral. À la fin de mars 1977, il comptait 20 000 membres cotisants à la défense de la cause fédéraliste. Voir le *Montreal Star*, 27 mars 1977, (« Québec-Canada Has No Long Term Goal »).

en unissant les différents groupes, qu'ils appartiennent au milieu des affaires, au monde du travail ou à des catégories professionnelles afin de définir des objectifs et des stratégies plus cohérents de « groupe minoritaire <sup>26</sup> ».

Ce nouveau statut de groupe minoritaire peut ensuite se transformer en un rôle politique efficace si les membres du groupe définissent une stratégie commune en fonction des orientations suivantes : tout d'abord, déterminer, individuellement ou en groupe, leur avenir immédiat et, à long terme, dans la province. Un certain nombre de non-francophones (nous pensons qu'il ne s'agit que d'une petite minorité, généralement les gens les plus aisés, les plus mobiles, tant d'âge universitaire que des gens proches de la retraite) pensent sans aucun doute que la victoire du parti québécois a confirmé leurs inquiétudes antérieures au cours de la phase de dissonance de perception de groupe « majoritaire-minoritaire ». Beaucoup de ceux-là quitteront le Québec. Parmi ceux qui décideront de rester (certainement une très forte majorité), il en est peu, selon moi, qui modifieront leur opposition fondamentale à l'indépendance du Québec <sup>27</sup>. Dès lors, dans le débat à venir sur le référendum, ils se rangeront vraisemblablement massivement du côté du gouvernement fédéral et de la plupart des Canadiens anglais. Il ne faut pas que cela se produise dans un climat d'hostilité qui les rejeterait à jamais dans l'opposition par rapport au parti au pouvoir et à un large segment de la communauté francophone au Québec. Ils peuvent n'avoir qu'une influence numérique faible sur le vote au référendum. Pourtant, dans une situation où l'opinion francophone serait très divisée, comme cela semble être le cas sur la question de l'indépendance, surtout que la victoire exige 51% des voix et non 35 ou 40, les voix de 20% de la population pourraient s'avérer décisives <sup>28</sup>.

Les non-francophones peuvent même jouer un rôle plus important dans les débats qui vont précéder le référendum en minimisant les différences partisans et en aidant à présenter et à soupeser les arguments pour et contre l'indépendance du Québec de façon claire, précise et honnête. Ils peuvent mettre à l'épreuve la sincérité du premier ministre René Lévesque qui invitait récem-

26. Au chapitre des organisations qui relient les divisions économiques, il faut citer le Comité constitué par le professeur Storrs McCall, de McGill, qui réunit les élites professionnelles, éducatives et des affaires dans l'opposition à la Charte linguistique du gouvernement péquiste. Le Comité transcende également les divisions ethniques dans la mesure où il comprend à la fois des membres anglophones et francophones.

27. Il faut souligner cependant que l'expression « indépendance » ou « souveraineté » peut prendre toute une série de significations, variant de formes diverses de « statut particulier » ou de « statut d'État associé » à l'indépendance complète et inconditionnelle sans association économique ou autre avec le reste du Canada. Le degré d'opposition à ces différentes propositions varie vraisemblablement au sein de la communauté non francophone, dépendamment de la nature de l'association proposée. Par exemple, un sondage récent de Radio Canada montrait que 8% des répondants anglophones du Québec étaient en faveur de l'indépendance avec une association économique tandis que 3% seulement approuvaient l'indépendance inconditionnelle. *Montreal Star*, 4 avril 1977, p. A-2.

28. L'auteur énonce la même chose dans « Québec's Non-Francophones : November 15th and After », *op. cit.*

ment les non-francophones à jouer un rôle plus actif dans le « nouveau » Québec en s'intégrant davantage dans le réseau politique, économique, social global de la province<sup>29</sup>. (Cela impliquerait la rupture de la séparation institutionnelle entre les communautés francophones et non francophones, une prise de contact plus soutenue avec les *media* francophones, des activités culturelles et artistiques intégrées et une participation plus forte à l'ensemble de la vie partisane de la province et aux activités des groupes de pression et d'intérêt.) Les non-francophones pourraient concevoir des techniques nouvelles et plus franches de négociation dans l'arène politique (y compris des dialogues publics plutôt que des réunions à huis clos entre les dirigeants de la communauté et les élites gouvernementales et bureaucratiques) ; ils pourraient réorganiser la direction de la communauté tant au plan des compétences que de la sensibilité politique, jouer un rôle plus actif dans les services publics municipaux et provinciaux ; accepter et pousser le processus de « bilinguisation » et de « francisation » déjà amorcé dans une certaine mesure dans leur communauté<sup>30</sup>. Plus important encore, ils devraient s'efforcer de servir de pont entre Québec et le reste du Canada anglais, aidant ainsi à créer une plus grande harmonie et une plus grande compréhension entre les groupes linguistiques et ethniques principaux qui donnent au Canada ses caractéristiques les plus marquantes et sa force profonde<sup>31</sup>.

29. Une façon de vérifier la sincérité de ces ouvertures est de demander aux deux nouveaux coordonnateurs pour les affaires de la communauté non francophone nommés par le gouvernement péquiste de définir les rôles à venir des non-francophones dans le « nouveau » Québec.

30. Certaines des étapes dans cette direction avant la campagne comprenaient une augmentation d'immersion en français (*The Gazette*, 15 novembre 1975), un nombre plus grand d'anglophones demandant leur admission à des écoles françaises (*The Gazette*, 20 décembre 1976) et une accélération de la francisation dans le milieu des affaires (*The Montreal Star*, 27 mars 1976). Cependant, la Charte ou le *Livre blanc sur la langue* vient d'être déposé par le gouvernement péquiste au moment de la rédaction de cet article. Il s'avère qu'il a été presque universellement condamné par la communauté non francophone en raison de son « agressivité » à l'endroit des droits linguistiques de la minorité. On peut en conclure que si la Loi n'est pas modifiée, ces manifestations positives seront ralenties.

31. Cette dernière partie de l'article se fonde sur un scénario qui omet délibérément la variable économique et ses possibilités considérables d'influencer tous les événements d'une façon positive ou négative. Dans des situations de tension économique grave, les notions « d'affirmation personnelle et d'action positive » ou de « négociation et accommodement mutuel » tendent à être reléguées alors que s'instaurent un antagonisme général, l'angoisse et la panique. Cette situation peut mener à de l'instabilité communautaire généralisée, à de la violence et à de la panique, phénomènes qui peuvent être suivis d'exodes. Voir par exemple, Neil SMELSER, *A Theory of Collective Behavior*, New York. The Free Press, 1962. Nous assistons ainsi à toute une série d'événements à l'étranger, comme au Liban et en Irlande du Nord, qui confirment ces propos théoriques. Pour un examen plus complet de la dimension économique du scénario de l'indépendance, voir Antal DEUTSCH, « The Political Economy of Québec Libre », dans Lawrence OFFICER et Lawrence B. SMITH (eds.), *Issues in Canadian Economics*, Toronto, McGraw-Hill-Ryerson, 1974, pp. 407-418. Pour une étude succincte d'un scénario possible de rupture économique et communautaire au Québec, voir R. SIMEON, « Scenarios for Separatism », dans BURNS (ed.), *op. cit.*